



Témoignage pour la
Commission spéciale sur les droits des enfants de la protection de la jeunesse

Madame Laurent,
Mesdames et messieurs les commissaires,

Je me présente, Laurie Vaillancourt, directrice de la Maison de la Famille des Basques, située à Trois-Pistoles dans le Bas-St-Laurent, depuis maintenant 18 ans. Je devais témoigner à la Commission le 29 avril dernier, mais étant donné la pandémie de la Covid-19, les audiences ont été annulées. J'aimerais toutefois vous transmettre par écrit un court résumé du témoignage que je m'apprêtais à vous livrer.

Plusieurs acteurs du secteur jeunesse ont des éléments à dénoncer sur les pratiques défailtantes et le système de protection actuel, et en effet, il est nécessaire de se pencher activement sur les failles qui rendent les services à la jeunesse si complexes. Pour ma part, je souhaitais orienter mon témoignage sur des pratiques gagnantes que l'on arrive à mettre en place, surtout dans les petites localités comme la mienne, qui dénombre seulement 9000 habitant pour toute la MRC des Basques. Je devais me présenter à l'audience avec Madame Katia Sirois, chef des services jeunesse des Basques volets DPJ/CISSS, afin de témoigner sur la pertinence et la plus-value de travailler en complémentarité, organisme communautaire et réseau public.

Étant à la direction de la Maison de la Famille depuis de nombreuses années, je peux vous dire que les partenariats se sont multipliés avec les années et qu'on y voit que du positif dans l'accompagnement des familles vers une parentalité plus saine et adéquate. Des histoires à succès, j'en aurais des dizaines à raconter! Toutefois, je vais me limiter à vous décrire de quelle façon nous travaillons en collaboration et quels sont les effets bénéfiques chez les familles, à court, moyen et long terme.

Tout d'abord, plusieurs facteurs viennent faciliter cette complémentarité de services :

- Le fait que nous sommes enracinés dans le milieu depuis près de 20 ans nous a permis de construire notre réputation et d'avoir acquis la reconnaissance de notre expertise de la part des intervenants et des gestionnaires du CISSS. Grâce à cette confiance installée de part et d'autre, il est beaucoup plus facile de travailler ensemble et d'installer un système de référencement et d'accompagnement. Les références se font tant du côté de la Maison de la Famille que du CISSS.
- Nous respectons nos champs de compétences et d'intervention, afin que chaque famille puisse y trouver la pratique qui lui convient le mieux. Le milieu communautaire est souvent moins menaçant et informel, tandis que le réseau est souvent associé à la peur de perdre ses enfants ou à un cadre plus rigide. Ensemble, nous travaillons à outiller le parent vers de meilleur choix et le soutenons dans son rôle. Puisque nous vivons dans une petite communauté, il est facile de repérer les familles en difficultés et d'intervenir rapidement auprès d'elles, afin de leur offrir des services qui répondent à leurs besoins. Nos deux organisations travaillent ensemble dès la grossesse, ce qui est une pratique gagnante pour créer le lien de confiance avec les parents.
- Le fait d'avoir des ententes de service entre nos deux organisations facilite les échanges et permet une meilleure circulation de l'information à propos des familles. L'aspect confidentialité n'est plus un frein lorsqu'il y a des ententes de signées entre les organisations et les parents.

Ces facteurs de réussite se sont transformés en actions concrètes dans notre milieu et l'effet sur les familles est plus que positif! Voici donc quelques collaborations avec le CISSS des Basques qui ont fait leurs preuves depuis les années et qui donnent des résultats bénéfiques chez les familles.

De la grossesse à 2 ans :

- Autorisation à transmettre les renseignements: Depuis quelques mois, un nouveau vaccin est recommandé aux femmes enceintes entre la 30^e et 32^e semaine de grossesse. L'infirmière en périnatalité prend à ce moment le temps de parler avec la mère de la Maison de la Famille et lui fait signer une autorisation à transmettre à notre organisme les coordonnées des parents. Auparavant, cette autorisation était signée lors de la visite postnatale. Plus de 80% des familles acceptent de signer.
- Coffre à outils à l'usage des pères : Un guide de 24 pages s'adressant essentiellement aux pères de la grossesse à deux ans a été conçu par notre intervenant en paternité. Lorsque nous recevons l'avis de grossesse, il contacte personnellement le père pour l'inviter à prendre un café, afin de lui remettre le coffre à outils. Si ce n'est pas possible, le guide est envoyé par la poste avec un suivi téléphonique.
- Marraine d'allaitement : Pour la mère, la coordonnatrice en allaitement de la Maison de la Famille la contacte dès la réception de l'avis de grossesse, afin d'établir un premier lien et lui proposer un jumelage avec une marraine d'allaitement. Notre organisme est responsable du groupe de soutien à l'allaitement, par entente financière avec le CISSS des Basques.
- Cours prénataux : Une visite de nos locaux est prévue lors d'une rencontre prénatale, afin de mettre physiquement les pieds dans l'organisme et connaître une partie de l'équipe de travail, qui en profite alors pour présenter les services et la programmation annuelle.
- Relevailles à domicile : Par entente de service financière avec le CISSS des Basques, la Maison de la Famille est responsable du volet aide-parents à domicile. Sous les références de l'infirmière en périnatalité, les familles à risques sont ciblées dès la naissance ou dans les mois suivants, afin qu'une intervenante de notre organisme puisse offrir du soutien aux parents qui présentent des difficultés (vulnérabilité, pauvreté des modèles reçus, épuisement, etc.). Son rôle est de faire du modeling, d'offrir du répit, aider la famille au plan ménager et des repas. L'idée est de faire AVEC le parent, et non jouer le rôle d'une femme de ménage. Évidemment, beaucoup d'écoute et de soutien font la force de ce service et l'intervenante arrive à créer un lien à long terme avec ces familles. Tout au long de leur parcours de vie de parents, c'est donc plus facile de se tourner vers l'organisme pour obtenir du support puisque le lien est déjà créé.
- Halte-bébé : L'infirmière en périnatalité est dans l'obligation de tenir des rencontres de groupe avec les mères de nouveaux bébés, afin de les sensibiliser à l'importance de l'allaitement. Au lieu de faire ces rencontres au CISSS dans un local peu adapté, l'infirmière anime ses ateliers directement à la Maison de la Famille. Les suivis en allaitement se font également lors de ces matinées. Encore une fois, c'est un pas de plus que les familles font vers notre milieu et qui crée un sentiment d'appartenance avec l'organisme. Par la suite, les parents s'inscrivent régulièrement à notre programmation d'activités.
- Purée pour bébé : Par entente de service financière avec le CISSS, nous offrons des ateliers de purée pour bébé aux parents, afin de les outiller sur l'introduction des solides et l'alimentation de bébé.

De 2 à 12 ans :

- Picotine : Une éducatrice de la Maison de la Famille se rend à domicile pour faire de l'éveil à la lecture chez les enfants de 2 à 5 ans, principalement dans les milieux plus vulnérables. La collaboration avec le CISSS dans ce projet fait une grande différence, puisque c'est leur éducatrice en stimulation précoce qui installe un premier contact. Avec l'accord du parent, elle invite Picotine à l'accompagner chez les familles qu'elle a en suivi pour une première visite. Ensuite, si le parent accepte, Picotine peut fixer un calendrier de rencontres pour maintenir les visites de façons régulières et autonomes. Elle raconte une histoire à l'enfant, anime un petit jeu en lien avec le conte et surtout sensibilise le parent à l'importance de la lecture chez l'enfant, tout en faisant du modeling.

- Entrain : C'est le nom du programme d'intervention en négligence de notre région, qui regroupe entre 6 à 10 parents par session, considérés à un stade 1 ou 2 de négligence parentale. Ces ateliers se déroulent à la Maison de la Famille, mais animés par deux intervenants DPJ/CISSS. Nous opérons une halte-garderie pour ces familles au même moment, afin de faciliter leur participation au programme. Cette collaboration a changé en grande partie la relation que nous entretenons maintenant avec les familles les plus vulnérables de notre territoire. Il était difficile auparavant d'entrer en contact avec ces familles et de les recruter dans nos activités. L'approche était très difficile. Depuis que cette formule fait partie de nos pratiques, les familles se sentent chez elles lorsqu'elles arrivent dans l'organisme et elles trouvent un grand soutien et réconfort auprès de notre équipe d'intervenants. Une fois par trois semaines, nous animons des cuisines collectives avec ces familles pour maintenir un lien et les outiller sur l'importance d'une saine alimentation. Elles acquièrent des compétences en cuisine qu'elles n'auraient jamais soupçonnées et développent un sentiment de fierté immense! Ce programme est une belle réussite de partenariat.

Je suis très fière d'avoir établi un nombre impressionnant de collaborations avec le CISSS de ma région et je suis persuadée que cette complémentarité de service contribue grandement à accompagner les familles de façon plus personnalisée, en tenant compte de leur réalité et de leurs besoins. En travaillant ensemble, nous arrivons à rejoindre un plus grand nombre de famille, à reconnaître les signes de détresse et de négligence, et surtout, à encourager et outiller les parents à adopter de saines pratiques parentales. De plus, il ne faut pas perdre de vue que le référencement se joue des deux côtés. Plusieurs familles fréquentent la Maison de la Famille et sont réticentes à avoir un suivi CISSS. En établissant un lien de confiance, nous arrivons souvent à amener ces familles vers le réseau public lorsque nous atteignons les limites de notre pratique. Ce partenariat est essentiel et devrait se faire partout au Québec. Les organisations doivent arrêter de travailler en silo et mettre leurs efforts en commun pour assurer un filet social plus grand aux familles. Bien sûr, il restera toujours des familles et des familles qui échapperont au système, mais notre plus grand souhait serait que la communauté devienne bienveillante et dénonce les actes inacceptables auxquels les citoyens sont souvent témoins.

La plus grande difficulté à laquelle nous sommes confrontés dans la réponse aux besoins des familles est sans doute le manque de financement des organismes communautaires famille. En étant mieux financé, il serait encore plus facile de mettre en place des services pour soutenir les parents dans leur rôle qui se maintiendrait dans le temps. D'ailleurs, je tiens à saluer votre appui dans ce dossier en ayant mentionné le rehaussement du financement à la mission des OCF dans vos cinq recommandations. La reconnaissance de notre expertise a été reçue comme une dose d'espoir envers le mouvement communautaire famille qui a fait le plus grand bien.

En terminant, bien que j'aurais souhaité vous livrer ce témoignage verbalement avec mon cœur et toute la passion qui m'anime jour après jour à travailler auprès des familles, je suis consciente qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir. Vous faites un travail colossal pour améliorer les services à la jeunesse et par le fait même, viser le bien-être des enfants du Québec. Vous êtes des gens de cœur et votre implication dans ce dossier me donne espoir d'un Québec meilleur pour nos enfants.

Cordialement,

Laurie Vaillancourt,
Directrice